



## Affrontements entre gangs : conséquences humanitaires

### I. Tableaux récapitulatifs

Tableau 1 : Chiffres sur les déplacés

Déplacés	
Déplacés de la zone métropolitaine	10 000
Besoin d'assistance humanitaire à Martissant et au Bas de Delmas	60 000
Familles d'accueil (Port-au-Prince et villes de province)	5 100
Centre sportif de Carrefour	1 500
Sourds-muets à l'école municipale de Pétiou-Ville	500

Sources : Cardh/ autorités locales/Nations Unies

Tableau 2 : Problèmes au Centre de carrefour

Centre de carrefour	
1	Exposition à la Covid-19
2	Non protection de l'intimité
3	Risque de viols
4	Manque de matériels hygiéniques
5	Besoin de nourriture pour enfants
6	Manque de lits (40% dorment à même le sol)
7	Nourriture insuffisante
8	Manque de sécurité
9	Besoin d'appui psychosocial
10	Besoin d'espaces récréatifs
11	Besoin de recapitalisation

Sources : Cardh/ autorités locales/Nations Unies

### II. En guise d'introduction

1. Les dernières hostilités des gangs de Ti Bwa de Grand Ravin et de Village-de-Dieu déclenchées expressément le 1<sup>er</sup> juin à Martissant et de celles de Bas Delmas et de Cité Soleil se poursuivent et ont eu des conséquences énormes à la fois sur les droits humains et au plan humanitaire. La police est impuissante et devient leur cible : au moins cinq (5) policiers tués, dont trois (3) calcinés, plusieurs autres blessés, deux disparus<sup>1</sup>, six (6) commissariats et postes de polices pris en otage, leurs armes et matériels emportés .
2. C'est la « *consécration du règne de la criminalité généralisée* <sup>2</sup> ». En plus des violations de droits humains (1), souvent mises en lumière, particulièrement les décès, il conviendra de se focaliser sur les conséquences humanitaires (2), car les déplacés vivent dans des conditions inhumaines et doivent faire l'objet d'une attention particulière. En outre, ceux qui sont encore sous la domination des gangs doivent aussi être considérés.

<sup>1</sup> Dans la soirée du 5 juin, les bandits ont pris d'assaut : les postes de police de Drouillard (gang de Boston dirigé par Matias) et de Duvivier (Ti Watson installé par Andris Iscar, chef gang de Bellecourt), tuant l'inspecteur divisionnaire, Adolphe Miradel responsable ; puis le commissariat de Cité Soleil (Andris Iscar). Le lendemain, le sous-commissariat de Portail Saint-Joseph (gang *krache dife*) a été pris d'assaut. Trois policiers ont été tués. Le 17 juin, Limage Gasley, agent 1 du Corps intervention et de maintien de l'ordre (CIMO) a été atteint de plusieurs balles et est décédé dans la soirée à l'Hôpital Bernard Mews.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 juin 2021, 27 policiers ont été assassinés - certains mutilés puis brûlés - deux (2) disparus, quatre (4) kidnappés, torturés et libérés contre rançon, contre 26 pour l'année 2020.

<sup>2</sup> Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) : « Haïti : Hégémonie de la criminalité et responsabilité de protéger », 16 juin 2021.



### III. Droits humains : décès

3. Du 1<sup>er</sup> au 6 juin, plus d'une vingtaine de personnes ont été victimes des affrontements à Martissant, dont certaines jetées à la mer : environ 7 décès sur la route principale, près de l'église Sainte-Bernadette ; 12 à Martissant 2A (zone littorale) ; plusieurs autres décès, dont certains, par absence de soins ( Médecins sans Frontières à Martissant 25 au cœur des affrontements) de Martissant 1 à 23, en passant par le pont de la Ravine Breyard<sup>3</sup>. Au-delà de ce constat alarmant, quelle en est la situation humanitaire ?

### IV. Conséquences et besoins humanitaires

4. Du 1<sup>er</sup> au 15 juin, les affrontements dans la zone métropolitaine ont provoqué environ 10 000 déplacés<sup>4</sup>. Près de 2 000 de Martissant, dont environ 1 500 au centre sportif de Carrefour (507 garçons, 582 filles, 426 mineurs, 50 nourrissons)<sup>5</sup>.
5. En outre, des centaines de déplacés de Chancelles, de la station des Gonaïves et du camp des sourds-muets de l'ancienne piste de l'aviation civile (Delmas 2), pourchassés par des bandits<sup>6</sup>, se sont réfugiés à la cité militaire. Cinq-cents (500) sourds-muets viennent d'être relocalisés par le Bureau du secrétaire d'État à l'intégration des personnes handicapées à l'école municipale de Pétiou-Ville ( Delmas 103).
6. Selon les Nations Unies (UNICEF), 5 100 personnes (dont 2 095 femmes et 2 199 enfants) auraient trouvé refuge dans des familles d'accueil dans différentes zones à Port-au-Prince et dans d'autres villes de province. Dans leur famille d'accueil, des femmes et filles sont déjà l'objet d'abus<sup>7</sup> sexuels et d'autres formes d'esclavage moderne. Seulement à Martissant et au bas de Delmas, 60 000 personnes ont besoin d'assistance humanitaire<sup>8</sup>.
7. Le besoin fondamental des déplacés est de rentrer chez eux. De concert avec les autorités locales et le système humanitaire, l'État doit travailler sur un plan à moyen pour y parvenir.
8. Cependant, il y a des besoins urgents, encore que l'appui de la société civile locale et de certaines institutions nationales internationales humanitaires ait été important. Ainsi, des agents du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) se sont rendus au centre de Carrefour pour constater l'état des déplacés et discuter avec les autorités locales, afin d'en alerter l'opinion nationale et internationale.

<sup>3</sup> Plus de détails seront publiés sur ces tueries.

<sup>4</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires « Haïti : Déplacements causés par la violence des gangs à Port-au-Prince, rapport de situation n°2 », 14 juin 2021.

<sup>5</sup> Comité communal de protection de Carrefour.

<sup>6</sup> Le 17 juin, des bandits ont mis le feu dans le camps.

<sup>7</sup> « Fuyant les gangs, des milliers d'Haïtiens incertains quant à leur avenir. Des personnes déplacées sont victimes d'abus sexuels, y compris des viols dans les familles d'accueil, certaines se voyant imposer une "offre de « sexe contre abri » Tweet de Amelie Baron, journaliste de RFI à Port-au-Prince, de l'article de TV5 Monde « Fuyant les gangs, des milliers d'Haïtiens incertains quant à leur avenir »

<https://information.tv5monde.com/info/fuyant-les-gangs-des-milliers-d-haitiens-incertains-quant-leur-avenir-413417>

<sup>8</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires « Haïti : Déplacements causés par la violence des gangs à Port-au-Prince Rapport de situation n°2 », 14 juin 2021



9. Exposition au Covid-19. Entassés comme des sardines et vivant dans la promiscuité, les déplacés sont exposés à la Covid-19, dont les variants brésilien et anglais sont en pleine extension en Haïti ( 361 décès à aujourd'hui). Ils ont besoin d'une campagne de sensibilisation autour de la Covid-19 et des matériels de protection (cache-nez, hand sanitizer, eau, savon...).
10. Protection de l'intimité. Le centre n'est pas fait pour accueillir ces dizaines de milliers de déplacés, les femmes n'ont pas d'endroits pour se baigner, se changer de vêtements... Un réaménagement est donc nécessaire.
11. Risque de viols. Tout en reconnaissant une bonne gestion du centre par les autorités locales (Mairie de Carrefour), les risques de viols sont évidents, surtout concernant les adolescentes et jeunes filles, vivant dans l'intimité, leurs moyens étant limités.
12. Matériels hygiéniques. Les déplacés ont besoin de matériels hygiéniques pour prévenir les infections et l'apparition de maladies infectieuses ( nettoyage et déterision ; désinfection ; conservation).
13. Nourriture pour enfants. Le centre compte 50 nourrissons. Les nourritures disponibles ne sont pas adaptées à leurs besoins. Étant plus vulnérables que les autres, ils doivent spécialement être pris en charge.
14. Lits. Plus de 40% des déplacés dorment à même le sol, les femmes enceintes, les enfants (surtout ceux en bas âge) et les personnes âgées étant priorités. Ils ressentent des douleurs, certains font face à des problèmes de coagulation. Il y a donc lieu de résoudre ce problème.
15. Nourriture. Environ 3 000 plats sont distribués, soit deux repas par jour pour aider les déplacés à survivre. Ne répondant pas à la qualité requise, après un mois il faudra penser à une nourriture plus appropriée (qualité).
16. Sécurité. Il y a aussi un besoin de sécurité, surtout dans le contexte actuel. Tout en reconnaissant les difficultés auxquelles la police est confrontée, elle doit accompagner les autorités locales pour sécuriser les déplacés pouvant à tout moment être doublement victimes.
17. Appui psychosocial. Traumatisés par ces extrêmes violences affectant leur corps et leur âme, les déplacés ont besoin d'un appui psychosocial en vue d'un rétablissement progressif
18. Espaces récréatifs. En plus de l'appui psychosocial, les déplacés ont aussi besoin de loisirs en vue de leur épanouissement.
19. Recapitalisation. Vivant déjà dans l'extrême pauvreté, ces personnes ont perdu tout ce qu'elles avaient. Il leur faut un accompagnement économique.